

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS,  
DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

SERVICE DU PERSONNEL

BUREAU DU PERSONNEL FONCTIONNAIRE

Service-Éthique-Performance



Service-Ethics-Performance

REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE – WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF THE PUBLIC SERVICE  
AND ADMINISTRATIVE REFORM

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF PERSONNEL,  
SALARIES AND PENSIONS

PERSONNEL SERVICE

ESTABLISHED PERSONNEL BUREAU

1/001349

DECISION N° \_\_\_\_\_/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF  
portant affectation d'un personnel.

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 001608/MINFOPRA du 11 mars 2020 portant attribution du Diplôme de l'ENAM à certains élèves du Cycle "A" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2017-2019 ;

Considérant les besoins en ressources humaines des départements ministériels,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** Monsieur **ASSIGA ATANGANA Stéphane (Mle : H-085741)**, Administrateur Civil, titulaire du Diplôme de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion **2017-2019**, précédemment en service au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, est, à compter de la date de signature de la présente décision, affecté au **Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain**.

**Article 2.-** Les solde et accessoires de solde de l'intéressé seront imputés au budget du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain.

**Article 3.-** La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

**AMPLIATIONS :**

- MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF ;
- MINFOPRA/SG/DRPCE ;
- MINFOPRA/SG/DGC ;
- MINHDU/SG/DAG ;
- MINFI/BUDGET/TRESOR/DDPP ;
- INTERESSE/DOSSIER ;
- CHRONO/ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.

